

## L'Avere-France publie la nouvelle édition de son guide sur l'électrification des flottes de bus pour accompagner les collectivités

Paris, le 28 mai 2026

Alors que l'électrification des transports s'impose comme un enjeu stratégique pour la France, l'Avere-France publie la deuxième édition de son guide dédié au bus électrique, cinq ans après une première version parue en 2021.

Depuis, la dynamique s'est fortement accélérée. La transition vers des usages électrifiés est désormais au cœur des politiques publiques, portée par des objectifs climatiques, énergétiques et industriels renforcés. Cette ambition a notamment été illustrée par la publication du plan d'électrification des usages en avril 2026 et réaffirmée lors de la réunion de l'équipe de France de l'électrification à l'Élysée le 26 mai. Dans ce contexte, le renouvellement des flottes d'autobus entre dans une phase décisive, avec un objectif européen clair : **atteindre 100 % de bus urbains neuve zéro émission d'ici 2035.**

C'est dans cette dynamique que s'inscrit cette nouvelle édition du guide bus électrique de l'Avere-France : fournir aux collectivités, autorités organisatrices de la mobilité et exploitants les clés pour planifier et mettre en œuvre leur électrification.

### Le bus électrique, une solution déjà opérationnelle pour les territoires

L'électrique s'impose aujourd'hui comme la solution la plus mature pour répondre aux objectifs de mobilité « zéro émission à l'usage ». Au-delà de ses bénéfices en matière de réduction des émissions et des nuisances sonores, le bus électrique s'inscrit également dans un contexte de renforcement des enjeux de souveraineté énergétique, en s'appuyant sur une énergie décarbonée, compétitive et produite en France.

Sur le plan économique, il confirme sa compétitivité à travers l'analyse du coût total de possession (TCO), intégrant l'ensemble des coûts sur la durée de vie (acquisition, infrastructures, énergie, maintenance). Deux scénarios d'exploitation ont été étudiés : sur 15 ans sans remplacement de batterie, et sur 20 ans avec remplacement du pack batterie à 13 ans (80 000 €).

- À 65 000 km/an, le TCO du bus électrique est **inférieur de 13 à 19 % à celui du diesel.**
- Cet avantage s'accroît avec la durée d'exploitation, atteignant **0,89 €/km sur 20 ans** (contre 0,97 €/km sur 15 ans).

Les aides publiques, notamment la fiche CEE TRA-EQ-128, peuvent représenter entre 20 000 € et 85 600 € par véhicule. Ces dispositifs qui permettent de réduire significativement l'investissement initial sont néanmoins temporaires, ce qui renforce l'intérêt d'une mobilisation rapide des collectivités.

## **Accompagner les collectivités dans leur transition**

Les collectivités territoriales jouent un rôle central dans cette transformation. En tant qu'autorités organisatrices de la mobilité, elles définissent les besoins, orientent les stratégies d'achat et pilotent les dispositifs financiers et réglementaires. Leur action est déterminante à chaque étape, de la mobilisation des financements au déploiement des infrastructures de recharge.

Il est donc essentiel de doter les collectivités de ressources adaptées pour structurer leurs projets. C'est dans cet esprit que l'Avere-France s'engage à leurs côtés, en mettant à disposition des outils et contenus opérationnels pour accompagner leur passage à l'électrique.

Le guide propose notamment :

- un panorama réglementaire et ses échéances ;
- une synthèse des technologies et de leurs impacts en cycle de vie ;
- des repères pour le dimensionnement et l'exploitation des infrastructures ;

Pensé comme un outil opérationnel, ce guide rassemble les repères essentiels pour accompagner une transition désormais centrale pour les collectivités et les autorités organisatrices de la mobilité.

*À propos : L'Avere-France, créée en 1978, est l'association nationale pour le développement de la mobilité électrique en France. Avec plus de 250 adhérents, l'Association fédère un écosystème diversifié d'acteurs engagés dans la transition énergétique. Tiers de confiance pour les pouvoirs publics, les professionnels, les médias et le grand public, l'Avere-France publie régulièrement des contenus de référence sur les questions d'électromobilité (batterie et hydrogène). L'association est fortement impliquée dans les projets de développement et de promotion de la mobilité électrique auprès des pouvoirs publics, tant au niveau national que régional. De plus, l'Avere-France pilote le programme Advenir, qui contribue de manière significative au développement des infrastructures de recharge en France par du financement et de la formation.*

### **CONTACT PRESSE :**

**Martin Kolle | [communication@avere-france.org](mailto:communication@avere-france.org) | 06 89 70 17 51**